

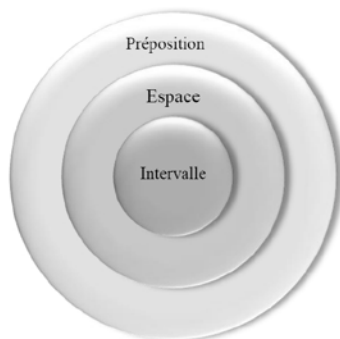
Conclusion de la première partie

Dans le cadre méthodologique de cette étude, nous avons essayé de répondre aux questions qui ont retenu notre attention. Celles-ci sont en relation avec la genèse de la préposition, ses critères morphologiques, syntaxiques et sémantiques, qui la distinguent des autres parties du discours. Nous pensons avoir démontré que la définition cette catégorie est irréductible à un seul critère en mettant en évidence l'étroite interdépendance de ses trois propriétés fondamentales. C'est grâce à ces critères, auxquels nous avons eu recours pour éclairer son fonctionnement, que nous avons pu lui attribuer un statut d'unité linguistique méritant un tel examen. En outre, nous avons tenté de souligner l'importance du processus de grammaticalisation dans l'exposé illustratif de son évolution diachronique.

Dans la délimitation du champ d'application, et en dépit de la difficulté à trouver une définition complète de la catégorie préposition, nous avons procédé à un travail préliminaire pour approfondir nos connaissances quant à sa dénomination. Mieux encore, la description taxinomique nous a servie à exposer les différents clivages qui ont été établis par les grammairiens pour distinguer la préposition des autres catégories. Notre objectif était de parvenir à une résolution du hic principal consistant à expliquer la relation logique profonde entre préposition < espace < intervalle.

D'ailleurs, notre analyse s'est opérée suivant un raisonnement progressif, c.-à-d. un rétrécissement du domaine d'études du général au particulier.

Figure 12 : Délimitation du champ d'étude : les prépositions spatiales à intervalle.



Nous avons défendu le postulat de la primarité de la valeur spatiale des prépositions et cherché à rendre compte de la connexité des dimensions spatiale et temporelle, en l'étayant par plusieurs exemples.

À travers la description étymologique, morphosyntaxique et sémantique, nous avons mis en valeur le rapport sous-jacent entre l'espace et l'intervalle. Pour recenser les différentes prépositions susceptibles d'introduire l'intervalle spatial, nous avons pris en considération leurs variations morphologiques.

Certes, cet inventaire demeure incomplet et ne saurait être exhaustif, car une délimitation complète de ces unités constitue une tâche linguistique d'envergure, qui n'entre pas dans la portée de notre étude. Celle-ci n'aspire pas tant à exposer les différentes spécificités des prépositions qu'à fournir les éléments importants afin de désambiguïser certaines confusions relatives à ce sujet.

En nous référant à différentes approches dans les sciences du langage, notre préoccupation principale sera centrée sur la triade constituée de la préposition simple *entre*, de la locution prépositive *dans l'intervalle de* et de la construction en tandem *de... jusqu'à*.

À cette fin, notre deuxième partie sera réservée à l'application d'une étude logico-formelle classique à ces prépositions spatiales à intervalle. Quant à la dernière partie, elle sera consacrée à la mise en pratique de la théorie cognitive aux dites prépositions.